

LETTRE D'INFORMATION

Délégué:
Bruno MATHIEU (ML Nord Isère)

Membres:
Isabelle BARNABE (ML du Forez)
Jean-François ABBES (MI Lyon)
Michel FRANCOIS (MI Roanne)
Pierre NUGUES (MI St Etienne)
Isabelle ROQUIER (MI Lyon)
Samir BENADA (MI Drôme des
Collines-Royans -Vercors)
Didier COMBIER (ACI Rhône
Insertion Environnement)

1. Au National



Charlie Hebdo : Face à l'horreur, le message de la CFTD est celui de la paix, de la démocratie, de la liberté de penser et de la liberté d'expression et la lutte contre toutes les formes de totalitarisme. Dans le réseau ML/ACI, il y a eu des affichages « je suis Charlie » à l'initiative des salariés dans de nombreuses structures. Minute de silence globalement respectée. Notre rôle de référent de parcours est aussi de prendre le temps d'en parler avec les jeunes que nous accueillons.

Avenant 54: Le SYNAMI a signé l'avenant permettant l'augmentation des cotations 4 à 8 suite à la négociation de fin 2014. L'augmentation prend effet au 1^{er} janvier 2015 (sauf si un droit d'opposition valide était formulé d'ici le 30 janvier par les autres syndicats). Regardez sur votre fiche de salaire de janvier si votre employeur a bien pris en compte cet avenant. Le SYNAMI espère maintenant que la négociation sur la classification produira du progrès pour tous les salariés.

n° 11

Janvier

2015

2. Vie en Région

Souffrance au travail: Malgré nos nombreuses sollicitations envers l'URML depuis 2 ans pour mettre en place régionalement la formation « Prévention des risques psychosociaux et souffrance au travail », cette formation ne sera pas encore mise en place en 2015. Pourtant, les besoins dans nos structures sont réels. L'état financier de notre prévoyance est extrêmement préoccupant (notamment par rapport aux arrêts de longue maladie dans notre branche). L'objectif de cette formation est bien d'aider et d'outiller tous les salariés (dont les directions) à mieux prendre en compte cette problématique. Ce déni des représentants de nos employeurs sur la situation de notre Réseau est inexplicable.

Parce ce que l'action syndicale, c'est aussi agir dans l'intérêt des salariés, le Bureau Régional prend l'initiative d'organiser une journée d'information syndicale autour de la question de la souffrance au travail. Cette action a déjà été menée par le SYNAMI des régions Centre et Bretagne pour notre réseau avec des retours très positifs des salariés.

Date prévue le mardi 9 juin 2015.

Nous vous tiendrons au courant dans les prochaines semaines de l'organisation et des modalités de participation.

Garantie Jeune: La Garantie Jeune débute dans notre région. Nous rappelons que le SYNAMI est très vigilant sur les recrutements de CISP2 pour intervenir dans le cadre de la Garantie Jeune. De plus, la mise en place de ce dispositif peut aussi être problématique surtout quand elle se met en place dans l'urgence (locaux toujours pas trouvés, personnel non formé au collectif...). Comment cela se passe t'il dans votre structure ? Merci de nous faire un retour par mail : synamicfdt.rhonealpes@gmail.com

AIJ Pôle Emploi: Beaucoup de ML ont perdu des conseillers Pôle Emploi au profit de l'AIJ. Plusieurs agences Pôle Emploi convoquent les jeunes suivis en Mission Locale pour intégrer l'AIJ. Une concurrence se met en place au sein même du Service Public de l'Emploi alors que nous pouvons travailler en bonne intelligence et de manière complémentaire. Pour rappel, les jeunes déjà en accompagnement renforcé (CIVIS, PADE, ANI, PPAAE) ne peuvent pas intégrer l'AIJ. Comment cela se passe dans votre structure? On attend votre retour.
synamicfdt.rhonealpes@gmail.com.

3. Dans les structures

St Etienne: Départ annoncé du directeur. Le Synami est vigilant sur le fait que cette Mission Locale ne soit pas l'otage d'enjeux politique locaux.

ML Forez : Climat social très tendu dans la structure.

Lyon: Projet GIP toujours en cours de mise en place. Les informations sont données au compte goutte et les modalités de mise en place restent encore très floues. La négociation est difficile.

Nord Isère: Mise en place d'élections partielles DP. L'élection est programmée 116 jours après la démission des anciens DP et malgré une demande d'élection du SYNAMI. (cf **INFO TECHNIQUE**). L'Union Locale CFDT a logiquement dénoncé les délais d'élection tout en informant l'inspection du travail. Celle-ci a bien confirmé que Bourgoin-Jallieu se trouvait encore sur le territoire Français et que par conséquent, le droit du travail s'appliquait aussi à la Mission Locale Nord Isère. Les élections sont avancées d'un mois. L'équipe SYNAMI DP est élue.

4. Bureau Régional.

Didier COMBIER de Rhône Insertion Environnement (ACI) et Samir BENADA de la Mission Locale Drôme des Collines–Royans-Vercors intègrent le Bureau Régional. Bienvenue à eux !

L'équipe régionale SYNAMI

INFO TECHNIQUE : L'élection partielle des délégués du personnel (art. L 2314-7 et art. L 2324-10). La loi impose à l'employeur d'organiser des élections partielles lorsque, six mois ou plus avant le terme du mandat des délégués du personnel ou des membres élus du comité d'entreprise, un collège électoral n'est plus représenté ou le nombre des élus titulaires est réduit de moitié ou plus. **C'est à l'employeur de prendre l'initiative d'organiser** le scrutin sans attendre d'être sollicité par les organisations syndicales, un élu ou un salarié. N'ayant pas de protocole électoral à négocier, l'employeur a **30 jours** pour organiser les élections partielles.